

UEOI - UFR DEG

	Responsable enseignant	Objectifs	Descriptifs de l'UEO	
Approches anthropologiques du droit	Pierre-Anne FORCADET	Le but du cours sera de mettre en perspective l'enseignement classique du droit, en présentant l'origine et les particularismes de la discipline de l'anthropologie juridique, en signalant les familles de droit qu'elle différencie, et en l'utilisant pour des interprétations particulières en matière de règlement des conflits, de liens familiaux.	En fonction de l'importance qu'elle accorde au droit dans la régulation sociale, chaque société - qu'elle soit segmentaire, (avec une régulation sociale provenant d'un équilibre entre les groupes qui la constituent) ou étatisée (avec un appareil gouvernemental spécialisé chargé de cette régulation) - choisit de qualifier de juridiques ou de disqualifier des règles et comportements déjà inclus dans d'autres systèmes de contrôle social (religieux et moral).	Semestre 3
Protection des données	Fouad EDDAZI	Identifier les enjeux constitués par les données personnelles Connaître le cadre juridique de la protection des données personnelles Maîtriser les obligations pesant sur les utilisateurs de données personnelles Cerner les droits des personnes quant à leurs données	Avec, notamment, le développement de l'informatique, des smartphones, d'Internet, des réseaux sociaux, de plus en plus de données personnelles sont en circulation, facilitant leur collecte et leur traitement par des entités publiques et privées très diverses. Les enjeux économiques, politiques et géopolitiques que constituent les données personnelles ne doivent cependant pas occulter le droit à la vie privée des personnes, ce qui implique une protection de leurs données personnelles. Le RGPD, pour règlement européen de la protection des données, entré en vigueur en 2018, vise à renouveler cette ambition de protection. L'UEO permettra d'examiner les apports principaux et la portée.	Semestre 3
La dégradation du lien social aux Etats-Unis	Thierry BAUDASSE	Les Etats-Unis sont l'objet depuis les années 50 d'un grand nombre d'études, sous forme de sondages commerciaux et d'enquêtes d'opinion, qui permettent d'avoir une image fidèle et quantifiée de l'état du lien social dans ce pays au cours de la période. Les théoriciens du « Capital Social » comme R. Putnam se sont emparés de ces données afin de montrer la dégradation du lien social, ou capital social, au cours du dernier demi-siècle. L'objet du cours est d'étudier le cas américain en cherchant à l'extrapoler et à l'appliquer au cas européen, et en montrant les causes et les conséquences possibles de la dégradation du capital social. On explicitera et analysera par ailleurs le contenu du concept de capital social, qui apparaît à certains comme le « chaînon manquant » au sein des sciences sociales.	PLAN : 1 – Le concept de Capital Social et ses applications 2 - La dégradation du capital social aux Etats Unis 3 – Les causes de cette dégradation 4 – Les conséquences possibles de cette dégradation 5 – Généralisations et mises en perspective géographiques et historiques BIBLIOGRAPHIE : R. Putnam : « Bowling Alone, the collapse and revival of american community », 2001	Semestre 3